

DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DU JURA**

DÉCISION N°2025-10

Objet : Réalisation d'un emprunt destiné à un financement d'investissements pour la voirie, prévu au budget 2025.

Le Président de la Communauté de Communes Porte du Jura

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-57 en date du 10 juillet 2020, modifiée par les délibérations n°2021-57, 2021-137, 2022-31, 2023-57, 2023-99, 2023-130 et 2024-72, portant les délégations de compétences du Conseil Communautaire au Président, pour la durée de son mandat ;

Considérant le vote du budget 2025 et les dépenses et les recettes réelles réalisées en cette fin d'année ;

Considérant que les travaux de voirie 2025 ont nécessité un investissement de plus de 900 000 €, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 500 000 € afin d'en financer une partie ;

DÉCIDE

Article 1 : de solliciter auprès du Crédit Agricole un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 500 000 €
Durée : 180 mois
Taux : 3.38 %
Périodicité : trimestrielle
Frais et commissions : 500 €

Article 2 : de signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à Beaufort Orbagna

Le 25 novembre 2025,

BUCHOT Christian,

Le Président,

